



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU



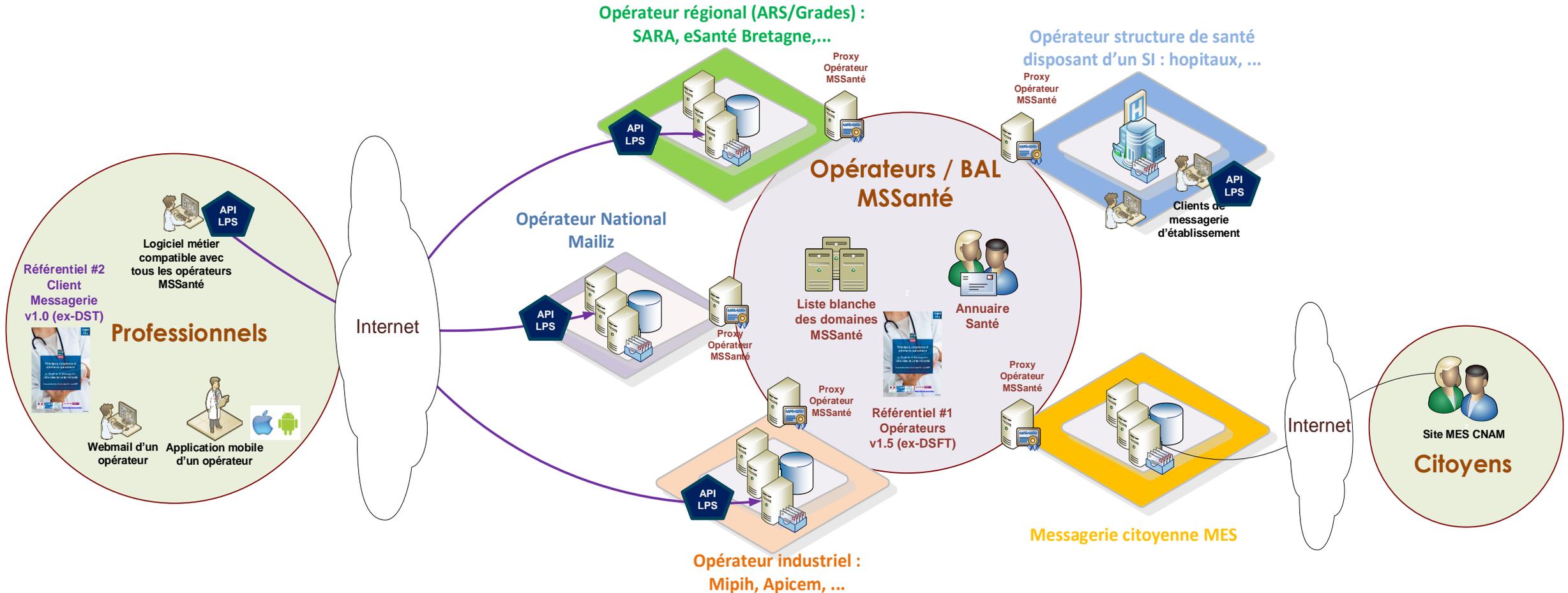
# Ségur du numérique en santé

## Atelier éditeurs RIS

15 avril 2025

- 1. Ce qui à changé depuis la vague 1 Ségur côté MSSanté**
- 2. Les nouvelles exigences MSSanté Ségur vague 2**

# 1. Ce qui à changé depuis la vague 1 Ségur côté MSSanté



→ L'API LPS est déployée chez tous les Opérateurs MSS adressant la ville

→ Les interfaces propriétaires ne sont pas proscrites mais l'Opérateur doit également présenter l'API LPS

### Les thèmes principaux de la V1.0



#### L'API LPS

- \*protocole **SMTP/IMAP**
- \*lié à **PSC**

- description technique de l'interface
- autodiscover
- endPoint PSC à interroger...

#### Indicateurs MSS

- \*présence **INS qualifié**
- \*type de **CDA véhiculé**
- \***id LPS**

- indicateur de pilotage de l'EC
- entête SMTP

#### Spécifiques aux BAL

- \*exigences MIE PSC
- \*exigences MIE certificat
- \*exi. exp utilisateurs

- exigences PSC (Bal PER/ORG)
- exigences BAL APP (certificat)
- exigences IHM

#### Autres exigences

- \*MES
- \*traces
- \*encodage

- note technico-fonctionnel sur MES
- traces exigées
- interop sémantique

disponible ici : <https://mssante.fr/is/doc-technique>

## Environnement de développement et de référencement MSSanté : MOTCO2



L'environnement de test et de référencement **MOTCO2** est ouvert en version finale depuis le **30 mai 2024** (disponible sur la page <https://mssante.fr/is/doc-technique>).



Les éditeurs de LPS ont désormais accès à :

- Des **boîtes aux lettres de test** exposant l'API LPS (PER/ORG, APP)
- Un ensemble de **cas de tests pour évaluer la conformité** du logiciel métier



Les éditeurs ont désormais la capacité de vérifier la conformité de la mise en œuvre des exigences du **Référentiels #2** avant interfaçage avec les Opérateurs de l'Espace de confiance.



## 2. Les nouvelles exigences MSSanté Ségur vague 2

Gestion de la MSSanté - Fonctionnalités du périmètre Vague 2	Exigences associées
<b>Envoi sécurisé vers la messagerie de Mon espace santé d'un patient</b>	
- Fermeture du canal de communication avec le patient après envoi du message via ou sans une PFI	SC.MSS/CONF.24 SC.MSS/CONF.21
<b>Facilitation de l'interrogation de l'annuaire santé</b>	
- Recherche multicritère l'adresse MSSanté d'un correspondant en interrogeant l'annuaire MSSanté depuis le RIS	SC.MSS/UX.10
<b>Intégration et gestion des documents reçus par MSSanté</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la demande de mise à jour ou suppression d'un document CDA reçu par MSSanté dans le logiciel avec visibilité du précédent document.</li> <li>• Envoi aux destinataires de la MSSanté via la fonction PFI de la mise à jour ou suppression d'un document CDA généré par le système</li> <li>• Informer l'utilisateur et les correspondants des documents nouveaux ou mis à jour reçus par MSSanté</li> <li>• Importation manuelle des documents CDA contenus dans l'enveloppe IHE.XDM et exploitation des métadonnées du document CDA</li> <li>• Génération d'un courriel MDN en cas d'échec d'intégration</li> </ul>	SC.MSS/UX.05 SC.MSS/UX.05.BIS SC.MSS/UX.38 SC.MSS/UX.39 SC.MSS/UX.11
<b>Intégration automatique d'un document reçu par MSSanté grâce à l'INS qualifiée</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration automatique des documents dont l'INS qualifiée correspond exactement</li> <li>• Information aux utilisateurs de la présence de nouveaux documents intégrés au système et issu d'un courriel MSS</li> </ul>	SC.MSS/UX.07 SC.MSS/UX.40
<b>Production et conservation de traces MSSanté</b>	
- Traçage de l'ensemble des flux de transmissions et d'actions effectuées sur les documents reçus par MSSanté jusqu'à leur traitement (intégration, remplacement, suppression).	SC.MSS/UX.37 SC.MSS/CONF.17 SC.MSS/CONF.18

Interopérabilité avec les opérateurs de MSSanté	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de protocoles standardisés et sécurisés pour l'échanges de données par MSSanté</li> <li>- Standardisation de la cinématique de connexion à une BAL MSSanté</li> <li>- Positionnement des-têtes SMTP (invisibles de l'utilisateur) exploités par l'ANS à des fins statistiques : présence d'un INS qualifié, identifiant du logiciel référencé Ségur émettant le message, type de document CDA échangé</li> <li>- interface d'accès aux BAL en utilisant le protocole IMAP 4 (rev1 ou rev2) conformément à la RFC 3501 ou RFC 9051</li> <li>- Demande d'ouverture de connexion SMTP et IMAP sur l'interface BAL personnelle ou organisationnelle de l'API LPS d'un Opérateur MSSanté</li> <li>- Refresh du token PSC et déclenchement de la fin de session avec le système de messagerie de l'opérateur MSSanté</li> <li>-Réouverture automatique d'une session IMAP et SMTP</li> <li>-Recherche dans l'annuaire santé d'une adresse MSSanté pour envoi de courriels depuis une bal perso ou organisationnelle</li> <li>- Acceptation uniquement d'un certificat issu de IGC Santé gamme Elémentaire</li> <li>Organisation pour se connecter à une l'interface API LPS</li> <li>-Règle de Mémorisation de l'Access Token PSC</li> <li>-Capacité d'identifier les courriels reçus via MSSanté avec archive zip au format IHE XDM en pièce jointe.</li> </ul>	<p>SC.MSS/CONF.01 SC.MSS/CONF.03 SC.MSS/CONF.05 SC.MSS/CONF.06 SC.MSS/CONF.07 SC.MSS/CONF.08 SC.MSS/CONF.10 SC.MSS/CONF.11 SC.MSS/CONF.12 SC.MSS/CONF.14 SC.MSS/CONF.15 SC.MSS/CONF.16 SC.MSS/CONF.20 SC.MSS/CONF.22 SC.MSS/CONF.27 SC.MSS/CONF.28 SC.MSS/UX.01</p>